Roi sans pouvoir : maire sans couronne ?

Par Pierre Vinet

18 septembre 2026

Article publié sur Le Camulogène :
https://lecamulogene.fr/2026/09/18/roi-sans-pouvoir-maire-sans-couronne/



Hommage à Clovis II par Albert Maignan (1883).

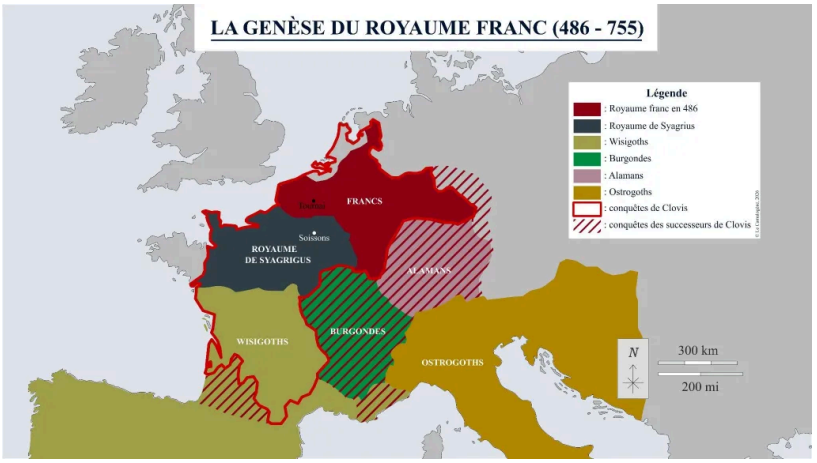
Résumé

Entre 511 et 751, la royauté mérovingienne connaît un processus lent, presque administratif, par lequel la fonction royale est vidée de sa substance de gouvernance, sans jamais toutefois changer de visage. Les partages successoraux, les guerres civiles et les rivalités aristocratiques fragilisent durablement l'autorité des rois, tandis que les maires du palais consolident peu à peu leur influence et déplacent le centre de gravité politique. Avec Pépin de Herstal, puis Charles Martel, le pouvoir réel s'exerce de fait sans que la couronne soit revendiquée, le roi demeurant un instrument utile à la légitimation du régime. Le basculement devient définitif lorsque Pépin le Bref, après avoir gouverné au nom d'une fiction dynastique devenue encombrante, obtient l'aval de Rome pour déposer le dernier mérovingien, Childéric III, en 751.

Abstract

Between 511 and 751, the Merovingian monarchy underwent a slow, almost administrative process whereby the royal office was stripped of its governing powers, whilst never, however, changing in appearance. The division of the kingdom upon the death of a king, civil wars and aristocratic rivalries permanently undermined the kings' authority, whilst the mayors of the palace gradually consolidated their influence and shifted the political centre of gravity. Under Pepin of Herstal, and later Charles Martel, real power was effectively exercised without the crown being claimed, the king remaining a useful instrument for legitimising the regime. The shift became definitive when Pepin the Short, having ruled in the name of a dynastic fiction that had become a hindrance, obtained Rome's approval to depose the last Merovingian, Childeric III, in 751.

Le 27 novembre 511, Clovis meurt à Paris à la tête d'un des plus puissants empires d'Occident. En 751, un certain Childéric III, dernier roi d'une dynastie pluriséculaire, est tondu et enfermé dans un monastère, oublié de tous. Entre ces deux dates, une histoire qui ne tient pas seulement de guerre fratricide et d'éclat de couronnement ; elle tient d'un processus lent quasiment administratif, par lequel la fonction royale pleinement souveraine est vidée de son pouvoir sans jamais changer d'apparence. Les rois mérovingiens tardifs continuent de porter la couronne et de signer les actes mais ne gouvernent plus. À l'inverse, les maires du palais finissent par exercer un pouvoir souverain sans oser en réclamer le titre. Dans quelle mesure le pouvoir et le titre royal mérovingien ont-ils fini par se dissocier intégralement ?





Plan de l’analyse :

1. Un pouvoir royal réel mais structurellement fragile (511-639)
 A. Le legs de Clovis : un royaume conçu comme un patrimoine
 B. Un siècle de guerres civiles et de reines rivales (511-613)
 C. Dagobert Ier, l’apogée qui porte en lui sa propre contradiction
2. La fabrique du vide : rois fainéants et maires ascendants
3. Le basculement et sa lente ratification (687-751)
 A. Tertry, le basculement réel
 B. De Charles Martel à Pépin le Bref : gouverner sans roi pour le devenir
Conclusion : une décadence mérovingienne ?

⁂

1. Un pouvoir royal réel mais structurellement fragile (511-639)

A. Le legs de Clovis : un royaume conçu comme un patrimoine

La première cause de fragilité mérovingienne est successorale. La mort de Clovis, le conquérant (notamment) du royaume de Soissons, entraîne une séparation de son royaume car, chez les Francs, aucune règle de primogéniture n’est en vigueur. Le royaume est conçu selon la logique patrimoniale d’origine germanique. Il est perçu tel un bien de famille qui est transmis. Il l’est en 511, 561, 613 et encore en 639 où tous les fils du roi défunt héritent, sans considération ni âge ni de rang de naissance, d’un territoire. Les actes et Grégoire de Tours parlent d’un Aequa lance divere, partage à balance égale. C’est la même formule que pour un héritage privé ordinaire : rien ne distingue le royaume d’un bien quelconque.

Ainsi, à la mort de Clovis, le royaume est partagé entre ses quatre fils, Thierry Ier à Reims, Clodomir à Orléans, Childebert Ier à Paris et Clotaire Ier à Soissons. Le procédé garantit une forme d’équité familiale. En pratique, il multiplie les rivaux légitimes à chaque génération et transforme chaque succession en guerre civile. Dès 524, à la mort de Clodomir, ses propres frères Childebert et Clotaire assassinèrent deux de ses fils mineurs pour s’emparer de son territoire. Seul Clodoald échappe au massacre et finit par devenir saint Cloud. Le partage n’est pas un accident mais le mécanisme structurel qui injecte à chaque génération les conditions d’une nouvelle guerre fratricide.

B. Un siècle de guerres civiles et de reines rivales (511-613)

Ce mécanisme trouve son expression dans la rivalité entre les royaumes d'Austrasie et de Neustrie incarnés par les reines Brunehaut et Frédégonde. L'assassinat de la reine Galswinthe, étranglée quelques mois après son mariage avec Chilpéric Ier pour que celui-ci puisse épouser sa concubine Frédégonde, déclenche une guerre de vengeance de près de quarante ans jalonnée par d'innombrables assassinats politiques, notamment Sigebert Ier poignardé en 575 au moment même de son triomphe militaire, Chilpéric Ier assassiné en 584 après une partie de chasse près de sa villa à Chelles. L'épisode des reines tueuses se termine en 613 par le supplice de Brunehaut, capturée par Clotaire II, fils de Frédégonde. Elle subit trois jours d'outrages et de tortures ainsi qu'une exhibition devant l'armée. Puis son exécution, attachée par les cheveux à un cheval, un pied et un bras à la queue du cheval lancé au grand galop qui déchira son corps. Frédégonde mourut dans son lit. Commettre les plus grands péchés permet de s'éteindre en paix.



Brunehaut et Frédégonde… telles qu'on se les représentait au XVIIIe siècle

Cette réunification de 613 a un prix, celui de l'édit de Paris d'octobre 614 accordant d'importantes concessions à l'aristocratie territoriale, en particulier l'engagement royal à ne nommer que des officiers locaux issus de chaque cité. Clotaire II réunifie le royaume mais en partageant, pour la première fois, une part du pouvoir de nomination avec les grands du royaume, montrant le premier mouvement de bascule vers un déplacement du centre de gravité politique.

C. Dagobert Ier, l'apogée qui porte en lui sa propre contradiction

Le fils de Clotaire II, Dagobert Ier, incarne l'apogée de la royauté mérovingienne. Il installe sa résidence à Paris, fait de l'abbaye de Saint-Denis la nécropole dynastique, s'entoure de conseillers de premier plan comme saint Éloi et saint Ouen et reçoit des ambassades jusqu'aux byzantines. Rien ne pourrait laisser supposer un déclin car ce sont les prémices de la centralisation de la cour à Paris. Mais les maires du palais consolident durablement leur influence : Pépin de Landen, ancêtre de la lignée Pippinide qui engendrera une nouvelle dynastie, occupe la charge de maire du palais en Austrasie et



doit être ménagé par le roi lui-même. Le paradoxe est entier. Au sommet de la puissance royale mérovingienne se nouent des relations de dépendance qui finissent par la renverser.

La mort de Dagobert en 639 fournit une première preuve d'un pouvoir royal exercé par procuration. Son épouse Nanthilde assure la régence de son fils Clovis II, encore enfant. En 642, à la mort du maire du palais de Bourgogne, Aega, elle se rend à Orléans, réunit les grands du royaume et impose Flaochad comme nouveau maire. Elle agit tel un roi. Avec Nanthilde, le procédé annonce que le pouvoir réel se loge de moins en moins dans la personne du roi lui-même.

⁂

2. La fabrique du vide : rois fainéants et maires ascendants

À la mort de Dagobert Ier en 639, le royaume se disloque entre ses fils. Sigebert III en Austrasie, Clovis II en Neustrie-Bourgogne, mais le schéma royal devient davantage une loterie car les rois accèdent au trône de plus en plus jeunes, parfois à peine sortis de l'enfance, et dépendent de la régence de leur mère puis de la tutelle des maires du palais.

L'épisode de 656 marque l'imbroglio mérovingien. À la mort de Sigebert III, le maire du palais d'Austrasie, Grimoald, fait tonsurer et exiler en Irlande le fils du roi, donc le futur Dagobert II, pour y mettre son propre fils, Childebert dit l'Adopté. La tentative échoue en 660 et le maire du palais est exécuté. Il montre la manipulation directe du trône mérovingien par le maire du palais.

Le règne de Clovis II en Neustrie-Bourgogne s'illustre par le biais de son épouse Bathilde. Ancienne esclave, d'origine anglo-saxonne, achetée au service du palais, elle devient reine et assure une régence pleinement active sur ses fils mineurs à la mort de Clovis II en 657. Elle interdit la vente d'enfants chrétiens hors du royaume, le rachat de captifs, les fondations monastiques majeures à Chelles et Corbie. Cette autorité lui coûte sa position car en 664-665, l'aristocratie neustrienne l'écarte du pouvoir. Bathilde se retire au monastère de Chelles. Que le pouvoir soit tenu par la reine régente ou un maire du palais, l'aristocratie ne le supporte pas et préfère le discréditer.

Childéric II, roi d'Austrasie à partir de 673, gouverne avec assez d'ardeur pour se faire détester : il fait fouetter publiquement un noble du nom de Bodillon, il est assassiné avec lui en 675 en forêt avec sa femme et l'un de ses fils. Les maires du palais ne forment pas forcément un bloc lisse. Le Neustrien Ebroïn, plusieurs fois exilé, revient par la force et impose une autorité par la violence. Il fut assassiné en 680-681. L'instabilité de la période touche le maire du palais, la reine régente et le roi.

⁂

3. Le basculement et sa lente ratification (687-751)

A. Tertry, le basculement réel

En juin 687, le royaume franc est coupé entre l'Austrasie de Pépin de Herstal, qui exerce depuis 680 la charge de maire du palais, et la Neustrie-Bourgogne où le maire Berchaire gouverne au nom de Thierry III, le petit-fils de Dagobert Ier. Pépin franchit la Somme et les marais de l'Omignon pour affronter l'armée de Berchaire près de Tertry en Picardie. La bataille est un désastre pour les seconds car Berchaire s'enfuit et meurt assassiné et Thierry III fuit vers Paris puis se rend.



Bataille de Tertry, 687, Gravure de Jean Michel Moreau, dit Moreau le Jeune (1741-1814)

Pépin de Herstal, vainqueur incontesté, ne se proclame pas roi et n'ose s'emparer de la couronne. Il laisse Thierry III sur le trône et se contente d'imposer son autorité sur les trois royaumes francs, Austrasie, Neustrie et Bourgogne. Il prend également le titre de Dux et Princeps Francorum. Ce titre est nouveau, sans équivalent dans la tradition institutionnelle franque. Néanmoins, ce titre est placé à côté du roi et non au-dessus.

B. De Charles Martel à Pépin le Bref : gouverner sans roi pour le devenir

Le cas de Thierry IV illustre le basculement final des deux dynasties. Né en 712 ou 713, fils de Dagobert III, il est écarté de la succession dès 715 car la faction neustrienne lui préfère Daniel, un clerc sorti du couvent sous le nom de Chilpéric II, car celui-ci a 44 ans et peut diriger des armées. Ce roi combat Charles Martel jusqu'en 719. À la mort de Chilpéric II, Charles Martel recherche Thierry IV, le roi légitime réfugié dans l'abbaye de Chelles. Il le fait roi, non pour réintroduire la légitimité dynastique mais pour mieux servir ses desseins. Ainsi, Thierry IV règne 16 années sans qu'aucune décision ne soit vraiment prise par lui.
Le fils de Pépin de Herstal hérite de cette position après une brève guerre de succession et la pousse plus loin. Vainqueur des razzias musulmanes entre Poitiers et Tours de 732, maître incontesté du royaume, il continue comme son père à maintenir un roi mérovingien sur le trône jusqu'à la mort de



Thierry IV en 737. Charles Martel ne prend pas la peine de nommer un nouveau roi, il gouverne seul jusqu'à sa mort en 741. Ses fils Carloman et Pépin le Bref maintiennent le régime ainsi pendant six ans puis restaurent un nouveau Mérovingien, Childéric III. Les deux frères cherchent à disposer d'une figure traditionnelle malgré six années sans roi où ils consolident leur propre pouvoir face à des révoltes suivant la disparition de Charles Martel. Une fois Carloman retiré dans un monastère en 747, Pépin le Bref devient le seul maître du royaume. En 749, Pépin pose la question suivante au pape Zacharie : mieux vaut-il appeler roi celui qui détient le pouvoir réel, ou celui qui n'en portait que le titre sans en exercer l'autorité ?

La réponse papale sert de caution théologique à la déposition de 751 où Pépin se fait élire roi par une assemblée de grands, selon la tradition, sacré par l'évêque Boniface, tandis que Childéric III est tondu et enfermé à l'abbaye de Saint-Bertin.

⁂

Conclusion : une décadence mérovingienne ?

La thèse d'une décadence linéaire de Clovis à Childéric III ne résiste pas à l'examen chronologique. Entre 511 et 687, le pouvoir royal mérovingien connaît autant de restaurations que d'affaiblissements. Que ce soit avec Clotaire I^{er}, Clotaire II ou Dagobert I^{er}, chacun exerce à sa manière une autorité pleinement effective. Ce qui distingue véritablement la seconde moitié de la période, c'est le basculement d'une gestion remarquablement prudente de ce mouvement par ceux qui en profitent.

Ce basculement est le fait de plusieurs générations de maires du palais. De Pépin de Herstal à Charles Martel, ils disposent d'une force militaire suffisante pour imposer leur autorité de fait tout en s'abstenant de la convertir en pouvoir royal. Une abstention faite dans le cadre d'une stratégie de légitimation par le maintien d'une fiction dynastique ou par la prudence d'un pouvoir encore incomplètement assuré. Le maintien du roi fainéant n'est pas un signe de faiblesse des maires du palais mais un instrument de circonstances.

Selon Bruno Dumézil, qui utilise le terme d'empire pour qualifier le monde mérovingien, durant trois siècles, ce monde s'est maintenu malgré nombre de mouvements. Cette lecture pose une difficulté car si la résilience mérovingienne tient à l'implication de plusieurs acteurs, alors le maintien du titre royal ne peut être réduit à une simple façade sans contenu depuis 687. Seulement la fonction royale a pu rester utile au système global longtemps après avoir cessé d'être exercée par son titulaire.

Rois sans pouvoir, maires sans couronnes, la formule reste juste mais ce sont moins deux pouvoirs séparés que deux fonctions d'un même dispositif que personne n'a intérêt à dissocier avant que l'un des deux camps n'y trouve son avantage.

⁂



SOURCES

Ouvrages généraux :

- DUMÉZIL, Bruno. L'Empire mérovingien : Ve–VIIIe siècle. Paris : Passés composés, 2023.
- HEUCLIN, Jean. Les Mérovingiens. Paris : Ellipses, coll. « Biographies et mythes historiques », 2014.
- LE JAN, Régine. Les Mérovingiens. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2006.
- WOOD, Ian. The Merovingian Kingdoms, 450–751. Londres ; New York : Longman, 1994.

Ouvrages primaires :

- GRÉGOIRE DE TOURS. *Historiae* (« Histoire des Francs »). Éd. Bruno Krusch et Wilhelm Levison. *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum Merovingicarum*, t. I, 1951. Trad. fr. Robert Latouche. *Histoire des Francs*. Paris : Les Belles Lettres, 1963.
- CHRONIQUE DE FRÉDÉGAIRE. *The Fourth Book of the Chronicle of Fredegar with its Continuations*. Éd. et trad. John Michael Wallace-Hadrill. Londres : Nelson, 1960.
- *LIBER HISTORIAE FRANCORUM*. Éd. Bruno Krusch. *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum Merovingicarum*, t. II, 1888.
- ÉGINHARD. *Vita Karoli Magni*. Éd. Georg Waitz. *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, t. XXV. Trad. fr. Louis Halphen. *Vie de Charlemagne*. Paris : Les Belles Lettres, 1938.

Articles :

- DHONDT, J. « Élection et hérédité sous les Carolingiens et les premiers Capétiens ». Revue belge de philologie et d'histoire [en ligne]. 1939, t. 18, fasc. 4, p. 913–953. Disponible à l'adresse : https://doi.org/10.3406/rbph.1939.1318.
- DUMÉZIL, Bruno. « Incarnating Authority, Exercising Authority: The Figure of the King in the Merovingian Era ». In : LACHAUD, Frédérique et PENMAN, Michael (dir.). Absentee Authority across Medieval Europe. Leiden : Brill, 2018. Disponible à l'adresse : https://doi.org/10.1163/9789004363793_003.
- FOURACRE, Paul J. « Merovingians, Mayors of the Palace and the Notion of a "Low-Born" Ebroin ». Historical Research [en ligne]. 1984, vol. 57, no 135, p. 1–14. Disponible à l'adresse : https://doi.org/10.1111/j.1468-2281.1984.tb01255.x.
- LEVILLAIN, Léon. « L'avènement de la dynastie carolingienne et les origines de l'État pontifical (749–757). Essai sur la chronologie et l'interprétation des événements ». Bibliothèque de l'École des chartes [en ligne]. 1933, t. 94, p. 225–295. Disponible à l'adresse : https://doi.org/10.3406/bec.1933.449028.
- STOCLET, Alain J. « Du Champ de Mars mérovingien au Champ de Mai carolingien : éclairages sur un objet fugace et une réforme de Pépin, dit "le Bref" ». Francia-Recensio [en ligne]. 2021, no 2. Compte rendu de l'ouvrage d'Alain J. Stoclet, Du Champ de Mars mérovingien au Champ de Mai carolingien. Turnhout : Brepols, 2020. Disponible à l'adresse : https://doi.org/10.11588/frrec.2021.2.81800.